



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

RAPPORT DE 2003-2004

SUR L'APPLICATION DE LA

LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

JUILLET 2004

1. Quels sont les mesures, les politiques, les programmes et les pratiques que votre organisation a adoptés pour veiller à ce que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'obtenir un emploi et de l'avancement ?

Il est important de noter que la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) est un organisme de petite taille, ainsi elle n'a pas à établir de politiques et programmes spécifiques, mais elle a comme règle de toujours maintenir l'accès aux postes de toutes les communautés culturelles. Les candidats ou employés de quelle que communauté que ce soit ont des chances égales d'emploi et d'avancement au sein de la CCBN, sujet toutefois au plein respect du principe du mérite.

Les activités de la CCBN se déroulant uniquement dans la ville de Québec, les candidats à différents postes sont majoritairement des gens d'origine québécoise. Toutefois, la CCBN ne fait aucunement abstraction des gens provenant d'autres communautés culturelles. La CCBN est sensible à cette préoccupation et entend poursuivre dans cette voie.

2. Quels sont les politiques, les programmes et les pratiques adoptés par votre organisme pour améliorer la capacité des particuliers et des collectivités de toutes origines à contribuer à l'évolution du Canada ? Veuillez préciser les mesures ou les indicateurs qui permettent d'évaluer votre rendement.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier d'un parc historique de première importance dans l'histoire du Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. Ce parc est situé dans la ville de Québec et les gens sont en majorité d'origine québécoise francophone. Il est donc évident que la diversité ethnique se fait peu sentir par rapport à d'autres régions du pays.

De par son mandat, les actions de la CCBN en matière de multiculturalisme porte sur la prestation de services pouvant contribuer à l'inclusion des Canadiens et des Canadiennes d'origine multi-ethnique et à les aider à connaître l'histoire du Canada. Il est toutefois important de noter que la clientèle de la CCBN est surtout des gens de la grande région de Québec, mais aussi des touristes provenant de partout du Canada et de l'étranger. Elle tente donc de

rejoindre toutes les clientèles quelle que soit leur diversité ethnique et les incite à participer ou à enrichir leurs connaissances par des activités et services (expositions au Centre d'interprétation, dans les tours Martello 1 & 2, à la Maison de la découverte, à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, les tours guidés en autobus et les spectacles au kiosque Edwin-Bélanger), des animations (programmes éducatifs pour la clientèle scolaire, les terrains de jeu, les aînés et le grand public) ou attractions (le jardin Jeanne d'Arc, les monuments, etc.) susceptibles de satisfaire toutes les ethnies. Plusieurs de ces activités contribuent à faire connaître l'histoire du Canada et ainsi à mieux comprendre la réalité culturelle. De plus, elle continue de développer des partenariats avec divers organismes multiculturels qui participent à ses activités, dont notamment les autochtones (reconstitution des batailles).

3. Quels politiques et pratiques votre organisation a-t-elle mis en place pour améliorer la compréhension et le respect de la diversité des membres de la société canadienne ? Veuillez préciser les mesures ou indicateurs employés pour évaluer votre rendement.

Comme il est mentionné précédemment et compte tenu de son champ d'action, la CCBN offre aux usagers et visiteurs du parc différentes activités culturelles, des animations et des expositions portant principalement sur l'histoire du Canada. De plus, elle permet certaines activités culturelles sur son territoire. Ainsi, elle favorise l'accroissement de la compréhension des Canadiens et des Canadiens à l'égard de la diversité culturelle, plus particulièrement par des spectacles au kiosque Edwin-Bélanger mettant en vedette des représentants de diverses communautés culturelles du Canada. À ce jour, aucune évaluation n'a été établie, mais de par ses observations, elle a pu constater une participation multiculturelle à ses divers services et activités.

4. Décrivez la façon dont votre organisation recueille des données statistiques pour faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques sensibles et répondant à la réalité multiculturelle du Canada. Veuillez décrire les études entreprises à cet égard s'il y a lieu.

Aucune donnée statistique n'a été recueillie, ni aucune étude entreprise. Cependant, la CCBN demeure à l'écoute de sa clientèle et tente d'intégrer des activités représentatives des diverses communautés multiculturelles dans ses programmes et dans la publicité de ses activités.

5. Comment votre organisation tire-t-elle parti, s'il y a lieu, des compétences linguistiques et de la compréhension culturelle de personnes de toutes origines ? Veuillez donner des exemples.

La CCBN fait usage des compétences linguistiques de son personnel du poste de l'accueil. Il arrive parfois que ses employés, au poste d'accueil, servent sa clientèle en italien ou en espagnol. De plus, la CCBN offre à ses visiteurs une exposition multimédia intitulée « Odyssée Canada » portant sur l'histoire du Canada, en japonais et en espagnol en plus de l'offrir en anglais et en français. Également, il est possible à ces visiteurs d'être informé sur l'histoire des tours Martello dans les 4 langues mentionnées.

Dans la publicité des activités destinées au grand public ou à la clientèle scolaire, la CCBN essaie d'utiliser des images représentant la diversité ethnique, lorsqu'elles sont disponibles.

De plus, la CCBN invite différentes ethnies à participer aux activités organisées par la CCBN permettant ainsi aux Canadiens et aux Canadiennes de connaître une nouvelle culture et de tenir compte de la réalité multiculturelle du Canada.

6. Décrivez brièvement les réalisations spéciales ou les nouvelles initiatives que vous aimeriez voir intégrer au rapport annuel 2003-2004 adressé au Parlement sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Canada.

Compte tenu de son mandat, de sa taille et de ses actions, il n'y a eu aucune réalisation spéciale à souligner. Il faut retenir l'action dans son ensemble pour son offre de services et sa considération envers les diverses communautés culturelles parmi sa clientèle.

7. Votre ministère ou organisme dispose-t-il d'un mécanisme d'examen des politiques et programmes en fonction de la politique sur le multiculturalisme ? Si tel est le cas, a-t-on apporté des corrections à ces politiques ou programmes à la suite de cet examen ?

Le processus d'examen des politiques et des programmes de la CCBN est intégré à l'ensemble des autres processus de gestion. La CCBN demeure à

l'écoute de sa clientèle pour tout commentaire et apporte les correctifs nécessaires au besoin, toujours en vue d'offrir un service ou un programme de qualité supérieure.

8. Décrivez vos priorités d'avenir et les mesures à prendre pour assurer le respect de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Dans la mesure du possible, la CCBN tente de répondre à la diversité culturelle en améliorant continuellement ses services aux Canadiens et aux Canadiennes et ainsi rejoindre un plus grand nombre de visiteurs quelles que soient leurs origines. Son souci de satisfaire le public et de donner des services de qualité constitue l'une de ses priorités. Les services sont donc accessibles également à tous sans aucune restriction ou désavantage.

Dans l'avenir, elle entend maintenir la présentation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger portant sous le thème « Musique du monde » dont notamment la musique latine, tzigane, québécoise et jamaïcaine. Ainsi les Canadiens et les Canadiennes pourront continuer de bénéficier d'une diversité culturelle et enrichir leurs connaissances à cet égard.

De plus, la CCBN entend maintenir la présentation de l'exposition multimédia « Odyssée Canada » et celle de la tour Martello en 4 langues permettant ainsi à un plus grand nombre de visiteurs d'enrichir leurs connaissances sur l'histoire du Canada.

Également, elle continue ses démarches dans le développement des partenariats avec divers organismes multiculturels pour ses activités.

Comme autre priorité, la CCBN tentera d'instaurer un processus pour recueillir des données statistiques. Cependant, le parc des Champs-de-Bataille, d'une superficie d'environ 108 hectares, est libre d'accès et ouvert à tous les visiteurs sans aucune restriction, ni contrôle d'accès. Il ne sera possible à la CCBN de recueillir ces données statistiques que dans des postes d'accueil.

9. Personnes responsables de l'élaboration du rapport :

Louise Germain, secrétaire adjointe
390, av. de Bernières
QUÉBEC, Qc G1R 2L7

Numéro de téléphone: (418) 648-7289
Numéro de télécopieur: (418) 648-3638
Courriel : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca

Anne Chouinard, adjointe administrative
390, av. de Bernières
QUÉBEC, Qc G1R 2L7

Numéro de téléphone: (418) 648-2540
Numéro de télécopieur: (418) 648-3638
Courriel : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca